

LETTRE OUVERTE A MADAME LA SOUS-PREFETE DE L'ARRONDISSEMENT DU MARIN

MONSIEUR GARCIN MALSA

Sainte-Anne, LE 31 DECEMBRE 2017

MAIRE HONORAIRE DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE

A

MADAME LA SOUS-PREFETE

DE L'ARRONDISSEMENT DU MARIN

OBJET : AFFAIRE « LES GLENANS »

En tant que Maire Honoraire de la Ville de Sainte-Anne, je me permets de m'étonner du peu de considération que vous semblez accorder à des requêtes répétées formulées auprès de vous par les représentants des Saintannais que sont les élus de l'opposition qui siègent régulièrement au Conseil Municipal de Sainte-Anne.

A plusieurs reprises, ils vous ont alertée sur la manière dont la gestion municipale est menée à Sainte-Anne. Ils notaient en particulier le long temps écoulé entre deux Conseils Municipaux ainsi que l'absence de consultation des élus ou même de délibérations préalables pour des travaux réalisés.

A ce jour, ni le maire, ni vous, ne prenez en compte les requêtes de ces élus.

A vrai dire, si ce n'était ce qu'il convient d'appeler « **l'affaire les Glénans** », je me priverais d'une telle intervention auprès de vous, car j'ai bien compris comment se jouent les partitions à Sainte-Anne depuis qu'une certaine administration de l'Etat a tout organisé pour faire accroire que la Commune de Sainte-Anne avait été mal gérée sous mes mandatures et qu'elle croulait sous un gros déficit.

Le paradoxe a voulu que l'année suivant l'installation de la nouvelle équipe, cette même administration félicitait le maire actuel pour sa bonne gestion... Allez donc comprendre les liens de causalités !

Revenons-en sur « l'affaire les Glénans ».

Quand j'ai pris connaissance de la délibération du Conseil Municipal en date du 7 novembre 2017, je vous ai donc téléphoné après que des élus de l'opposition m'ont informé de leur requête, une de plus auprès de vous, et d'une saisine auprès du Tribunal Administratif.

Ma démarche auprès de vous relevait d'avantage d'une mesure préventive à toutes actions futures qui pourraient nous renvoyer à « l'affaire ASATAHAMA » de l'année 1974.

La Pointe-Marin en 2017 revêt pour les Saintannais et les Martiniquais en général cette représentation symbolique, écologique, sociale et Culturelle que le furent les Salines en 1974 ; Et celles-ci le sont toujours.

Je n'en dirai pas plus ; je vous laisse le soin de vous informer sur la grande mobilisation populaire de l'époque qui a rejeté le projet qui privatisait les Salines, livrées pour quelques francs symboliques à des promoteurs touristiques. Il n'y eu ni HOLD-UP, ni SPOLIATION des biens publics.

J'arrêterai ici mon propos Madame la Sous-Préfète, vous laissant toute possibilité d'opérer dans l'intérêt ou non des Saintannais et par extension des Martiniquais.

Veuillez agréer, Madame la Sous-Préfète, mes respectueuses salutations.

Garcin MALSA



PS : Copie à Monsieur le Préfet de la Martinique